



Procédure contre xxxxxx

Par **clecle54120**, le **15/12/2012** à **21:54**

[fluo]bonjour[/fluo] procedure a suivre contre societe xxxxxx rcs xxxxxx a xxxxxx je suis victime d une anarque en effet cette societe a pose des panneaux photovoltaiques sans accord positif des administrations mairie, batiment de france.cela fait six mois qu ils doivent revenir tout déposer mais personne ne me rappelle malgres mes appels.mon courrier en AC

aujourd'hui j'ai eu un prélèvement de 6 euros.je donner un rib pour la societe xxxxxx rcs xxxxxx mais pas xxxxxx. [fluo]merci[/fluo]

Par **chaber**, le **16/12/2012** à **07:18**

Bonjour

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **Jean Ramos**, le **06/01/2015** à **15:25**

Bonjour

Je suis également victime de Groupe xxxxxx.Mes panneaux ont été posés en Avril 2013 par des amateurs étrangers.Ces panneaux ne sont pas CEE donc pas reconnus EDF et ne sont pas branchés.J'ai intenté un procès sans aucune certitude.Si vous connaissez un collectif,merci de m'en informer pour faire masse